Samedi-dimanche 21-22 janvier 2023 | JA 1211 GENÈVE 11 | N° 17 | **Fr. 4.80** (TVA 2,5% incluse) | France € 4.40

ALAIN ROUECHE

Ces trois projets de **décharges** qui menacent le bassin de la Versoix

Genève, page 5

Incendie des Tattes
Deux acquittements, trois condamnations: le verdict en détail

Genève, page 7

Des opposants à l'extension du MAH prêts à aller au **référendum**

Genève, page 5

Tribune deGenève

Week-end
Avec Guide TV

Le média genevois. Depuis 1879 | *www.tdg.ch* | LENA — LEADING EUROPEAN – NEWSPAPER ALLIANCE

HUG: un Covid long leur fait risquer le licenciement

Au plus fort de la pandémie, elles étaient en première ligne pour dispenser les **soins** aux patients infectés.

Mais certaines **infirmières** ont aussi contracté le virus et surtout subi ses séquelles.

Aux HUG, trois d'entre elles pourraient perdre leur **emploi**. L'affaire suscite de l'émotion. **Page 4**

Le personnel soignant a été très exposé lors de la première vague de Covid. LUCIEN FORTUNATI

L'éditorial

La santé des soignants, aussi la nôtre

Laurence Bézaguet
Cheffe de la rubrique Genève

Les soignants ont longtemps été en première ligne pour combattre le Covid-19, qui a frappé la Suisse de plein fouet en février 2020. Aujourd'hui, cet engagement coûte cher à des infirmières atteintes de Covid long: elles sont sérieusement menacées de licenciement par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) à cause de leur incapacité de travail prolongée, due à ce mal qui les ronge!

Qu'il est loin le temps où, chaque soir, les citoyens applaudissaient les soignants prêts au sacrifice pour sauver des vies. La fermeté des HUG est un très mauvais signal pour tous ces professionnels qui s'essoufflent. Avec d'inquiétantes conséquences sur la population: les fermetures de services hospitaliers par manque de personnel dans certains pays, mais à présent aussi en Suisse (Martigny), en attestent.

Attention de ne pas trop tirer sur la corde alors que, partout, des signes de lassitude apparaissent. Dans notre édition de vendredi, c'est le personnel soignant à domicile qui manifestait son ras-le-bol. Les conditions de travail qui se détériorent pèsent de plus en plus lourdement sur les équipes: les employés doivent trop souvent revenir sur leurs jours de congé pour remplacer les absences. Épuisement à la clé.

Ajouter des ressources humaines n'est pas l'unique solution pour sauver un secteur qui commence dangereusement à prendre l'eau. Il est urgent d'imaginer un nouveau modèle organisationnel qui permette aux soignants de mieux concilier vies professionnelle et privée. De faire face également à une demande qui augmente de façon exponentielle avec le vieillissement de la population.

Quand donc les responsables de la santé se décideront-ils enfin à épauler toutes ces personnes qui prennent souvent sur elles, au détriment de leur santé, pour assurer la nôtre? **Page 4**

PUBLICITÉ

Économie

L'emploi des seniors sous surveillance

En France, le projet de réforme des retraites propose de surveiller la manière dont les entreprises traitent leurs salariés âgés de plus de 50 ans. En Suisse, une telle mesure fait douter les partenaires sociaux. **Page 3**

Allemagne

L'envoi de chars à Kiev n'est pas décidé

Malgré une forte pression européenne sur l'Allemagne, aucune décision n'a été prise lors de la réunion de Ramstein et l'Ukraine attend toujours l'envoi de blindés lourds. **Pages 10 et 11**

PUBLICITÉ

Encre Bleue **2** | Courrier, Météo **6** | Bourse **11** | Jeux **12** | Agenda, Urgences **24** | Cinéma **25** | Cultes **26** | Décès **27**

Grand Genève et environnement

La Versoix est cernée par les projets de décharges

Genève, Vaud et la France voisine veulent enfouir des déchets dans le bassin de la rivière, apparemment sans se concerter.

Antoine Grosjean

Le bassin de la Versoix, véritable écrin de biodiversité, devrait bientôt accueillir trois décharges distantes d'à peine quelques kilomètres les unes des autres. Les potentiels impacts sur l'environnement et le trafic de camions suscitent des inquiétudes dans la région.

Une telle concentration géographique peut surprendre. Faut-il vraiment mettre trois décharges dans un mouchoir de poche, d'autant qu'il s'agit d'y enterrer en gros le même type de déchets? Le problème, c'est que ces projets concernent trois entités territoriales distinctes – les cantons de Vaud et de Genève, ainsi que le Pays de Gex – qui semblent faire chacune leur cuisine dans leur coin sans se concerter.

On est loin de la belle coopération qui avait pris forme avec le Contrat corridors biologiques Vesancy-Versoix, conclu en 2014 entre les autorités genevoises, vaudoises et françaises. Jusqu'à ce qu'il s'achève en 2019, toute une série de mesures avaient été conjointement mises en place pour favoriser les déplacements de la faune dans la région. Quatre ans plus tard, c'est comme si tout cela était déjà oublié.

Déchets de chantiers

Du côté de Genève, on veut créer à Bellevue une décharge pour les matériaux d'excavation – essentiellement des déblais de gravier et de terre provenant des chantiers de construction – sur le terrain des bisons, le long de l'autoroute. Les opposants dénoncent les nuisances que cela va générer en termes de trafic.

Dans la commune française de Vesancy, voisine de Divonne, il est question d'installer une décharge de matériaux inertes – c'est-à-dire des résidus de déconstruction non valorisables (gravats, béton, pierre, briques, bitume, etc.) – vers la zone d'infiltration des sources de la Versoix (nommée Divonne en France), ce qui fait craindre une pollution de celles-ci. Une association a fait recours contre l'autorisation.

Le projet de décharge vaudoise se situe juste à côté des marais de la Versoix, à Chavannes-de-Bogis, ce qui fait craindre un risque de pollution des eaux de la rivière. ALAIN ROUÈCHE

Trois projets de décharges

Le Canton de Vaud, lui, envisage d'enfouir à la fois des matériaux d'excavation et des matériaux inertes sur le site des Tattes-de-Bogis, dans les communes vaudoises de Commugny et Chavannes-de-Bogis, à deux pas des marais de la Versoix et des frontières cantonale et nationale. Chaque entité avance le même argument: le manque de place pour stocker ce genre de déchets, dont le volume augmente en parallèle avec les activités du secteur de la construction.

Le projet vaudois est particulièrement controversé. La décharge doit occuper, pendant dix ans, des champs distants de seulement 100 à 200 mètres du lit de la Versoix. Or, la déclivité du terrain fait que les eaux de ruissellement s'écoulent directement dans les marais. D'où la crainte que si l'on enterre des matériaux inertes, qui peuvent être légèrement pollués, cela contamine la rivière.

Ce secteur, qui abrite plusieurs espèces protégées, voire endémiques, est par ailleurs un corridor biologique d'importance suprarégionale, puisque c'est le principal point de passage des cerfs qui descendent du Jura en hiver. Tant les marais de la Versoix que le Bois des Portes, qui entourent les Tattes-de-Bogis, sont inscrits dans plusieurs inventaires fédéraux d'importance nationale, notamment comme site de reproduction des batraciens. Enfin, à cet endroit, la rive française de la Versoix est classée Natura 2000.

Pour toutes ces raisons, la future décharge est vue par les milieux écologistes comme une grave menace pour la faune. Ses opposants soulignent que l'État de Vaud a aussi répertorié un autre site non loin de là, qui a le double avantage de ne pas se trouver sur un corridor biologique et d'avoir une plus grande capacité de stockage de déchets. Mais ce sont quand même les Tattes-de-Bogis qui ont sa préférence.

Un groupe de suivi a été constitué. Il s'est réuni en novembre, mais étonnamment, on n'y trouve aucun représentant genevois ou français. À Genève, ce n'est que tout récemment que les autorités ont pris connaissance de ce projet, qui figure pourtant au Plan sectoriel vaudois des décharges contrôlées. Or, celui-ci a été mis en consultation en 2015 déjà, soit juste un an après la signature du Contrat corridors Vesancy-Versoix.

Pour la députée du Centre Christina Meissner, «une telle absence de concertation est stupéfiante». L'élue genevoise vient de déposer une motion demandant au Conseil d'État de tout faire pour que les décharges de Vesancy et des Tattes-de-Bogis ne soient pas autorisées, à cause de leur impact présumé sur les eaux de la Versoix et sur la faune. Elle souhaite aussi que le contrat corridors soit relancé.

Contacts tardifs

Au Département genevois du territoire, on relève que le projet des Tattes-de-Bogis est strictement vaudois et on joue la confiance entre voisins: «Les normes fédérales de protection de l'environnement s'appliquent aussi bien qu'ici», remarque la porte-parole, Pauline de Salis. Toutefois, des contacts viennent d'être pris par les services genevois, pour s'assurer d'être informés de la suite. Une séance avec leurs homologues vaudois aura lieu courant janvier.

À l'État de Vaud, on nous explique que le dossier n'en est qu'à la phase de l'avant-projet: «Il n'a pas encore été examiné par les services concernés, précise Stéphanie Pertuiset, porte-parole de la Direction générale de l'environnement. Des premiers contacts ont été pris avec l'administration genevoise, sans qu'il soit nécessaire de l'intégrer dans le groupe de suivi. Ils s'intensifieront si besoin.»

Et de souligner que la coordination entre cantons dans ce domaine se fait par exemple par le biais de la Commission intercantonale romande pour le traitement des déchets. «Les autres acteurs genevois seront informés en cas d'examen positif du projet, notamment lors de la mise à l'enquête publique.»

Plus de 180 cas de harcèlement de rue recensés en six mois

Sexisme

Grâce à l'application «Genève en poche», la police municipale est directement informée des incidents.

En six mois, ce sont 183 cas de harcèlement de rue qui ont été recensés sur l'application «Genève en poche». L'écrasante majorité – 142 exactement – a été rapportée par des femmes. Parmi les signalements les plus fréquents, les regards insistants et les insultes à caractère sexuel.

Lancé en mai dernier, l'onglet «Signaler un harcèlement de rue» sur l'application de la Ville de Genève informe directement la police municipale des incidents. Une brigade de huit agents spécialement formés a été mise en place.

Il s'agit surtout d'écouter les victimes, de les considérer et de les rediriger selon leurs besoins. Rappelons que la lutte contre le harcèlement de rue fait partie des priorités du dernier contrat local de sécurité (CLS) qui permet de coordonner polices municipale et cantonale.

Les données récoltées sur «Genève en poche» permettent de préparer des campagnes de prévention en lien direct avec la réalité du terrain et de cartographier les lieux, afin que des agents puissent y patrouiller et intervenir directement, a indiqué la maire de Genève, Marie Barbey-Chappuis, à la RTS.

L'onglet dédié sur «Genève en poche» est mis en évidence dès la page d'accueil. Le signalement se fait en huit étapes et propose plusieurs catégories d'infractions: regard insistant, sifflements, remarque/insulte à caractère sexuel/sexiste, remarque/insulte liée à l'orientation sexuelle, remarque/insulte à caractère transphobe, bruitage/gestes obscènes/dégradants/frottements/attouchement/avoir été suivi-e et divers.

À la fin du formulaire, il est possible de fournir ses coordonnées afin qu'un suivi avec les agents municipaux puisse se mettre en place.

Le dernier Diagnostic local de sécurité, sorti en 2020, a analysé pour la première fois le phénomène du harcèlement de rue. Le constat était alarmant: 72% des Genevoises entre 15 et 34 ans rapportaient y avoir directement été confrontées. Ce type d'incivilité était alors la troisième cause du sentiment d'insécurité. **Alice Randegger**

La menace d'un référendum point déjà à l'horizon pour le MAH

Opposition

Une soixantaine de personnes se disent prêtes à aller «jusque dans les urnes» si l'extension du musée se fait sous la butte.

Dans un courrier envoyé en cette fin de semaine au Conseil administratif, une soixantaine de personnes font savoir leur opposition au projet d'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH) s'il devait se faire au détriment de la butte de l'Observatoire – et de la trentaine d'arbres qui s'y trouvent. Et préviennent: elles sont résolues à mener ce «combat jusque dans les urnes s'il le faut».

Protéger les arbres

«Dans la lutte existentielle contre les conséquences néfastes du changement climatique, chaque arbre existant constitue un élément d'une valeur inestimable que notre ville doit protéger sans concession. L'argument du remplacement de ces arbres par de nouvelles plantations parie sur leur développement incertain tout en privant notre ville, pour des décennies, des services écosystémiques rendus aujourd'hui par les arbres de grande taille existants», écrivent-elles.

Parmi les signataires, on trouve essentiellement des membres d'associations de sauvegarde du patrimoine et de la nature, à l'instar de l'historienne de l'art Leïla el-Wakil. L'artiste lyrique Julien Dumarcey, Christian Gottschall de l'association de petits propriétaires Pic-Vert, l'ancien conservateur cantonal Bernard Zumthor, ainsi que trois députés ont notamment signé le courrier. Tous disent s'exprimer «en leur nom propre». En soi, leur opposition ne constitue pas une surprise. Mais le rôle joué par certains dans la récente campagne victorieuse contre la Cité de la musique fera que la menace sera sans doute prise au sérieux.

Remblais ou pleine terre?

«S'il faut absolument envisager une extension du MAH, en plus de l'ajout récent et encore inexploité de l'ancien bâtiment de la HEAD, celle-ci doit s'inscrire dans le quadrilatère des bâtiments déjà dévolus à l'institution», arguent les signataires. Une proposition à laquelle risquerait toutefois de s'opposer Patrimoine Suisse Genève.

Dans le débat mardi soir au Conseil municipal, Sami Kanaan a tenu à relativiser l'importance écologique de la promenade de l'Observatoire. «Il s'agit essentiellement de remblais», a affirmé le magistrat. Un propos corroboré par l'architecte et urbaniste Marcellin Barthassat. La butte «est un mimétisme de remparts, rempli de remblais issus de déchets de la démolition des fortifications de 1849-1852», a-t-il indiqué dans «Le Courrier». Opposé au projet, le magistrat Alfonso Gomez, dont le Département comprend le Service des espaces verts, évoque pour sa part de «la pleine terre».

Crédit d'étude examiné

D'un montant de 20 millions de francs, le crédit d'étude va désormais être examiné en commission – et peut-être modifié. «S'il ressort de commission avec une majorité trop courte, on sait ce que ça veut dire», relevait encore Sami Kanaan mardi. Cela signifierait une acceptation loin d'être acquise devant l'ensemble du Conseil municipal et, le cas échéant, un référendum. **Théo Allegrezza**

PUBLICITÉ

PROSCA – prosca.ch
Association de soutien aux personnes touchées par le cancer de la prostate organise un
PROSTATE-CAFÉ
où peuvent être abordés tous les sujets concernant les expériences et le vécu des personnes vivant la même maladie.
Discussions et échange d'informations sans tabou dans le respect et la convivialité.
Le mardi
24 janvier 2023 à 18 h 00
ESPACE MÉDIANE
1er étage – salle de conférence
Rue Leschot 11 – 1205 Genève
Dates à venir: 25 avril, 20 juin, 19 septembre et 28 novembre.
Informations complémentaires sur prosca.ch

PUBLICITÉ